

# RECYCLAGE HABILITATION ELECTRIQUE H0 B0 EXECUTANT

## OBJECTIF DE FORMATION :

Obtenir l'Habilitation électrique H0 B0 Exécutant

## OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

- Identifier et éviter les dangers liés au courant électrique
- Mettre en œuvre les méthodes et procédures permettant d'effectuer en toute sécurité des opérations d'ordre non électrique à proximité d'installations électriques.

## METHODES PEDAGOGIQUES :

- Cours théoriques sur vidéo projecteur,
- Vidéos,
- Interactivité permanente entre le formateur et les stagiaires,
- Alternance entre apports théoriques et mises en situations pratiques.

## PUBLIC CONCERNE :

Personnel non-électricien travaillant dans un environnement de risques électriques et/ou réalisant exclusivement des travaux d'ordre non électrique.

## PRE-REQUIS :

Être titulaire d'un titre d'habilitation similaire ou supérieur en limite de validité (à présenter au formateur en début de stage).

## RECYCLAGE :

Recyclage tous les 3 ans (préconisation INRS).

## MATERIEL :

- Ordinateur et vidéo projecteur,
- Vidéos,
- Armoire électrique,
- Livret de fin de stage.

**DUREE :** 1 jour (07 heures)

### DATES :

Sessions inter : Voir calendrier

Sessions intra : A définir

### HORAIRES

Inter : 08h30- 12h00 / 13h30-17h00

Intra : A définir

### LIEU :

Dans nos locaux ou sur site

### EFFECTIF

1 à 8 personnes

### COÛT (non assujetti à la TVA)

Inter : 200€ / Jour/ Personne

Intra : Nous consulter

*Possibilité de mobiliser son CPF*

## OURAGAN FORMATION

Email : [contact@ouragan-formation.fr](mailto:contact@ouragan-formation.fr)

Tél : 06 15 24 50 95



### ENCADREMENT :

- La formation est dispensée par des formateurs expérimentés et possédants plusieurs années d'expérience des formations dans ces domaines.

### EVALUATION :

- Contrôle des connaissances à l'issue de la formation par un QCM, permettant à l'employeur de délivrer le titre d'habilitation correspondant,
- Délivrance d'une attestation de formation et d'un avis après évaluation.

### VALIDATION :

Une attestation de formation, un avis après évaluation, et un titre d'habilitation correspondant sont délivrés à chaque participant ayant suivi la totalité de la formation, ayant participé aux exercices pratiques et théoriques et faisant l'objet d'une évaluation favorable.

### LE PLUS DE LA FORMATION :

- ✓ Sensibilisation des stagiaires au risque électrique et agir de façon préventive,
- ✓ Support audiovisuel et vidéos,
- ✓ Réflexion et échanges collectifs, mises en situation et cas pratiques sur site.

### RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES :

**L'article R4544-10 du Code du Travail** : précise que « l'employeur délivre, maintient ou renouvelle l'habilitation selon les modalités contenues dans les normes mentionnées à **l'article R. 4544-3**.

L'employeur remet à chaque travailleur un carnet de prescriptions établi sur la base des prescriptions pertinentes de ces normes, complété, le cas échéant, par des instructions de sécurité particulières au travail effectué ».

**Décret n° 88-1056 du 14/11/1988** : Art. 48 1 L'employeur ne peut confier les travaux ou opérations sur des installations électriques ou à proximité de conducteurs nus ou sous tension, qu'à des personnes qualifiées pour les effectuer et possédant une connaissance des règles de sécurité en matière électrique adaptée aux travaux ou opérations à effectuer.

***Pour les personnes en situation de handicap merci de prendre préalablement contact avec nous pour définir les modalités de votre participation à cette action de formation.***

## PROGRAMME :

### Conforme à la norme NF C 18-510 (juillet 2012)

#### MODULE TRONC COMMUN N°1

- Les grandeurs électriques, telles que courant, tension, résistance, puissance, alternatif et continu,
- Les effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution, de brûlures, etc.),
- Les différents domaines de tension,
- Reconnaître l'appartenance des matériels à leur domaine de tension,
- Identifier les limites et les zones d'environnement,
- Le principe d'une habilitation,
- Définition des symboles d'habilitation,
- Les prescriptions associées aux zones de travail,
- Les équipements de protection collective et leur fonction (barrière, écran, banderole),
- La zone de travail les signalisations et repérages associés,
- Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans un environnement électrique,
- La conduite à tenir en cas d'accident corporel ou en cas d'incendie dans cet environnement,
- Les procédures et consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie dans cet environnement.

#### MODULE EXÉCUTANTS TRAVAUX D'ORDRE NON ÉLECTRIQUE (B0, H0, H0V)

- Les acteurs concernés par les travaux,
- Les limites de l'habilitation chiffre « 0 » (autorisation et interdits, zone de travail).

#### EVALUATIONS : Tests théoriques et pratiques

### Bilan de fin de formation

*Mis à jour le 20 janvier 2023*